

UNE BREVE HISTOIRE DE LA TUNISIE AVANT 2011

LA DETTE PREPARE LE TERRAIN À LA COLONISATION

« Après 1864, année au cours de laquelle la Tunisie a été fortement secouée par une révolte populaire à cause du doublement de l'impôt, l'État tunisien¹ s'est tourné vers les banques et les courtiers européens, notamment français, pour se financer.

En 1869, à la suite de la première crise de la dette, les créanciers de la Tunisie mettent en place une commission financière tripartite (française, italienne et britannique), qui soumet les finances de l'État au contrôle direct des créanciers étrangers. Dans le même temps, cette commission avait restreint les prérogatives financières du Bey (le chef de l'État tunisien), notamment en soumettant tout accord de privilège ou crédit à son approbation ». ²

SOIXANTE-QUINZE ANS DE COLONIALISME

Le viol de la souveraineté

En 1878, la Tunisie est finalement placée directement dans la sphère d'influence française lors du plan de dépeçage de l'empire Ottoman entre les grandes puissances au congrès de Berlin.

Les premières troupes françaises pénètrent en Tunisie le 24 avril 1881. Dix-huit jours plus tard, elles font signer au Bey de Tunis le Traité du Bardo, puis en 1883 la Convention de la Marsa. La Tunisie est désormais placée pour soixante-quinze ans sous la stricte dépendance de l'État français.

« Les nouvelles structures administratives sont peu à peu mises en place, vidant de sa substance l'appareil de l'administration beylicale. Aucune institution politique ne permet aux Tunisiens de participer aux décisions qui engagent le destin du pays [...]. Les autorités civiles et religieuses traditionnelles, réduites au silence ou à la complicité, sont incapables d'assumer la moindre initiative politique »³.

La lutte armée contre l'envahisseur

Les populations du Nord et surtout du Centre et du Sud se lancent dans une véritable guerre de guerilla. Elles s'en prennent aux intérêts français, mais aussi aux autorités tunisiennes jugées coupables de collaborer avec l'envahisseur. Se succèdent destructions de biens français, coupures de lignes télégraphiques et de canalisations d'eau, attaques des cantonnements militaires et batailles rangées contre l'armée française. Cette dernière bombarde des villes, et se livre à de véritables massacres contre les populations. Au bout de quelques années, la résistance est anéantie. Au prix de milliers de morts, l'armée et la police française tiennent désormais solidement le pays.

La colonisation à l'œuvre

« La puissance coloniale française transforme la Tunisie en un pays exportateur de produits agricoles et miniers, voire même de soldats (et parfois d'ouvriers) d'un côté, et en un pays importateur de produits manufacturiers ».⁴

La dépossession des terres

Par touches successives, l'État français attribue à des Européens les meilleures terres. Les capitaux nécessaires sont mis à leur disposition pour bâtrir une agriculture moderne tournée vers l'exportation.

La plupart des paysans tunisiens sont refoulés dans les secteurs les moins favorables et sur des espaces exigus. Beaucoup finissent par prendre le chemin de l'exode vers les grandes villes.

La ruine de l'artisanat

Une avalanche de produits fabriqués industriellement en Occident se déverse sur la Tunisie. Imitant la production traditionnelle à un coût très largement inférieur, ils portent un coup mortel à une activité auparavant florissante.

La mainmise du capital étranger

« Les sociétés occidentales monopolistiques, surtout françaises, imposent une domination absolue sur toute l'économie minière du pays, sur le secteur financier, l'électricité, le gaz, la production et la distribution de l'eau, les transports, etc. »⁵

Le développement des inégalités régionales

L'écart se creuse entre les régions de l'intérieur, laissées pour compte, et les zones côtières.

La négation de l'identité nationale

La langue française devient un instrument de promotion sociale, secrétant une « élite » francophone et francophile

« *clie* » francophone et francophone. Une volonté de désislamiser le pays est affichée avec ostentation : lors du Congrès eucharistique de Carthage qui coïncide avec le cinquantenaire de l'établissement du Protectorat, un défilé de 5 000 jeunes catholiques revêtus d'uniformes de croisés a notamment lieu dans les rues de Tunis.

« La Tunisie semble condamnée pour longtemps à l'acceptation passive du nouvel ordre des choses. »⁶

Pas étonnant que dans de telles conditions, « *L'hostilité au principe même de l'occupation [...] se manifeste d'abord par un renouveau du sentiment religieux [...] : « la religion apparaît comme une donnée essentielle de la conscience nationale »* ».

1. Depuis 1574, la Tunisie était placée sous la suzeraineté de l'empire ottoman.

² Extrait du texte de Fathi Chamkhi (Raid-Attac Tunisie) reproduit à la fin de ce dossier.

³ « Histoire générale de la Tunisie », Sud Editions (Tunis 2010) p. 364.

4. Heidi Timoumi : « La Tunisie, 1956-1987 », Tunis 2010, p. 19.

4. Heidi Timounni . « La

6. Historia újabb fejlődési irányai 265

Les débuts du mouvement national et du mouvement ouvrier

UNE VOLONTE DE REFORMES

En 1907 se forme, parmi des intellectuels tunisiens aisés, le mouvement « évolutionniste » des « Jeunes tunisiens ». Celui-ci s'inspire directement des « Jeunes turcs » ainsi que de la tradition réformatrice tunisienne antérieure à la colonisation. Très attachés à l'héritage culturel arabo-musulman, ses membres ne cherchent pas à renverser le pouvoir colonial, mais plutôt à le réformer. Cela ne les met pas pour autant à l'abri de la répression : ce mouvement est interdit après les premiers affrontements populaires avec le colonialisme survenus en juillet 1911. Après la Première guerre mondiale, ils fondent beaucoup d'espoir sur la mise en œuvre des principes énoncés par le président américain Wilson, et notamment celui sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Mais le pouvoir français a de tout autres projets : il accentue sa mainmise sur la Tunisie en relançant notamment la colonisation des terres et en majorant d'un tiers les salaires des seuls fonctionnaires français.

De fondamentalement culturel, le mouvement nationaliste devient alors directement politique avec la fondation, en 1920, du parti connu sous le nom de Destour (qui signifie en français Constitution)¹. Ce parti revendique sa participation à la gestion de la colonie et l'octroi d'une Constitution. Il voit dans la désislamisation un outil visant à briser la nation tunisienne pour en faire un appendice de la France.

L'APPARITION DU MOUVEMENT OUVRIER PARMI LES EUROPEENS

Les Européens constituent, sauf dans quelques professions, la majorité du salariat. Ils bénéficient de salaires plus élevés que les Tunisiens et bénéficient, contrairement à eux, d'aides financières pour acquérir des terrains et des logements, ainsi que d'allocations familiales.

Au sein de la communauté européenne, la Fédération socialiste voit le jour en 1919. Son aile majoritaire constituera en 1921 la Fédération communiste de Tunisie², et la minorité le groupe SFIO.

La principale organisation syndicale est l'Union départementale de CGT française. Fondée en 1920, elle est dirigée par des Français membres de la SFIO, cadres ou ouvriers qualifiés. Le gros des adhérents est des Italiens, ouvriers qualifiés ou manœuvres.³

Comme en France également, la deuxième centrale est la CGTU animée par des communistes et des syndicalistes-révolutionnaires. Constituée en 1922, elle regroupe essentiellement des ouvriers de l'arsenal, des postiers, divers fonctionnaires, ainsi que des ouvriers italiens antifascistes.

Minoritaires au sein du salariat moderne, les travailleurs tunisiens sont marginalisés au sein de ces deux centrales. Ils ont également du mal à trouver leur place au sein du mouvement nationaliste incarné par le Destour.

UNE PREMIERE TENTATIVE DE CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE (1924-1925)

Au sein du mouvement nationaliste tunisien, l'apparition d'une aile tournée vers les classes populaires change la donne. Des liens se tissent entre ce courant et des militants communistes, notamment en août 1924 lors de la grève des dockers, profession où les Tunisiens sont majoritaires. Cette grève vise à obtenir un salaire égal à celui des dockers de Marseille.⁴

Dans la foulée est fondée, en décembre 1924, la Confédération Générale Tunisienne du Travail, dite « Première CGTT » ou « CGTT de Mohammed Ali ». Composée de Tunisiens, on y retrouve notamment des dockers, des cheminots et des traminots. Cette initiative est soutenue par la Fédération du PCF, représentée notamment par Jean-Paul Finidori. Elle suscite, par contre, une levée de bouclier de toutes les autres forces politiques, direction du Destour incluse. La répression s'abat immédiatement sur la CGTT et les militants communistes⁵. La centrale est démantelée et Mohammed Ali est condamné à l'exil où il meurt en 1928.

À noter qu'un des fondateurs de la CGTT, Tahar Haddad, était également un partisan actif de l'émancipation des femmes et revendiquait notamment l'égalité juridique totale entre les sexes.

LA VAGUE DES ANNÉES 1930

Les Tunisiens sont particulièrement frappés par les effets de la crise économique de 1929 et les mobilisations se développent parmi eux.

Mais désormais, les dirigeants du Destour affichent leur loyalisme et ne revendent plus que des réformes limitées. » *Leurs méthodes d'actions se limitent aux articles de presse, aux réunions politiques, aux délégations et aux pétitions* » Il leur arrive d'organiser des actions, « *mais à condition que tout se passe dans l'ordre et le calme et qu'ils ne risquent pas d'être débordés. Sitôt que le mouvement échappe à leur contrôle, ils interviennent pour le freiner [...]. Les méthodes d'actions des vieux leaders du Destour ne cadrent plus avec la Tunisie des années trente* ».⁶

Sans avoir un programme véritablement différent, une nouvelle génération de dirigeants du Destour scissionne de celui-ci pour fonder, en 1934, le Néo-Destour.⁷

Sa principale différence est de faire appel aux mobilisations de masse et de ne pas reculer devant la violence. Dans ce but, le Néo-Destour est « *un parti extrêmement centralisé, organisé sur le modèle de l'armée sous forme pyramidale* ».⁸ Ce mode d'organisation s'accompagne de pouvoirs exorbitants entre les mains du Président du parti, Habib Bourguiba.

Pas plus que le « Vieux-Destour », le « Néo-Destour » ne revendique pour autant l'indépendance. Il voit celle-ci comme « *une lutte de longue durée, en vue d'im-*

poser à la France une solution de compromis, qui déboucherait, par étapes sur l'émancipation du pays ».⁹

Rapidement, le Néo-Destour relègue le Vieux-Destour à l'arrière plan : il compte en 1937 environ 486 cellules en ville comme dans les campagnes.

L'ESSOR DU SYNDICALISME

Le renforcement du syndicalisme à partir de 1931 est amplifié par la levée, en novembre 1932, des nombreuses restrictions à l'action syndicale en Tunisie¹⁰, puis par la fusion en 1936 de la CGT et de la CGTU. La victoire électorale du Front populaire engendre une explosion des luttes : travailleurs tunisiens et français participent ensemble aux grandes grèves avec occupation de juin 1936.

Environ les trois quarts des adhérents de la centrale unifiée sont maintenant tunisiens. Néanmoins les dirigeants restent majoritairement européens, les réunions les plus importantes ont lieu en français, et les revendications spécifiques des Tunisiens ne sont pas véritablement prises en compte. Cette situation a été renforcée depuis 1935 par l'abandon par le PC Tunisien, à la remorque du PCF et de l'URSS, de la revendication d'indépendance nationale.

Du côté des nationalistes tunisiens, le Néo-Destour parvient à s'implanter syndicalement par le biais de la « Fédération tunisienne des fonctionnaires ». Présente dans les PTT, l'enseignement et la justice, celle-ci vient de se créer en marge de la très réactionnaire et raciste « Fédération générale des fonctionnaires de France » affiliée à la CGT.

En mars-avril 1937 des militants tunisiens créent la seconde CGTT qui se voulait une réincarnation de la première CGTT, écrasée en 1925. Celle-ci doit faire face à l'hostilité de la CGT et de toutes les forces politiques de gauche, communistes inclus.

Déterminé à contrôler l'ensemble des forces nationales, le Néo-Destour veut placer la nouvelle centrale sous son contrôle. Face à la volonté de la nouvelle centrale de sauvegarder son autonomie, un groupe de néo-destouriens s'empare de la direction de la CGTT en janvier 1938, ce qui fait exploser la centrale.¹¹ Refusant ce coup de force et attachés à l'autonomie du mouvement syndical, la majorité des militants de la CGTT rejoignent la CGT. À noter que beaucoup de travailleurs tunisiens n'avaient jamais quitté la CGT, parmi eux Farhat Hached et Habib Achour, les futurs fondateurs de l'UGTT.

LE DECHAÎNEMENT DE LA REPRESSION

Douze grévistes des mines de fer de Djerissa avaient, par exemple, été tués par l'armée le 17 juillet 1935. Contrairement aux espoirs qui avaient été mis en lui, le gouvernement du Front populaire avait continué dans la même voie : dix-neuf autres mineurs avaient également été tués, le 9 mars 1937, dans les mines du Sud. Face à cela, la CGTT avait lancé un mot d'ordre de grève générale de protestation.

tation pour le 4 août 1937. La CGT s'y était ralliée et cette grève avait été massivement suivie par les adhérents des deux centrales.

Une nouvelle grève générale a lieu le 8 avril 1938, cette fois-ci à l'appel du Néo-Destour. Elle est suivie, le 9 avril, d'une répression brutale, avec une centaine de morts, des milliers d'arrestations, la proclamation de l'état de siège et la dissolution du Néo-Destour. « *La répression fut déclenchée par le gouvernement du Front populaire avec la bénédiction tacite des forces de gauche et des communistes eux-mêmes* ».¹² Un fossé durable existe désormais entre le mouvement ouvrier européen et les nationalistes tunisiens.

Finalement, c'est l'ensemble des libertés politiques qui sont attaquées en Tunisie : « *après les décrets du 28 juin 1938, toute activité politique devenait strictement contrôlée, une censure stricte était imposée à toute la presse et les manifestations populaires sous forme de cortèges ou de meetings étaient carrément prohibées. Les décrets de juin avaient même mis les socialistes dans l'obligation d'arrêter la publication de leur journal et de suspendre les activités de leur parti* ».¹³

Cet article est fondamentalement constitué d'emprunts à l'étude de Juliette Bessis : « *Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance* » parue dans le numéro 89 de la revue « *Le mouvement social* » (octobre-novembre 1974).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56192288/f3.image.langFR>

Article reproduit dans le recueil du même auteur « *Maghreb, questions d'histoire* » (L'Harmattan 2003).

Il a été complété par des éléments tirés d'ouvrages de l'historien tunisien Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » (Tunis 1997), « *État et société dans la Tunisie Bourguibienne* » (Tunis 2011).

Y ont été également incluses des informations provenant du tome IV de « *L'histoire générale de la Tunisie* » – Sud Editions (Tunis, 2010).

1. Son véritable nom est Parti libéral constitutionnel tunisien. Il revendique l'octroi d'une Constitution comme cela avait été le cas en 1861 du temps de l'empire Ottoman.

2. Son nom exact est Section fédérale de l'Internationale communiste (SFIC). Le nom de Parti communiste tunisien ne sera utilisé qu'à partir de 1934. La SFIC des années 1920-1925 est partisane de l'indépendance de la Tunisie et considère les nationalistes tunisiens comme des alliés qu'elle se doit de soutenir.

3. Béchir Tlili : « *La Fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamiques (1919-1925)* » et notamment l'annexe « *La Fédération communiste de Tunisie* » in « *Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe* » pp 57-89 (Les Editions ouvrières, 1978), <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=langFR>

4. Sur la grève des dockers et la CGTU, voir Béchir Tlili pp 72-76 op. cité.

5. Jean-Paul Finidori, le secrétaire de la Fédération communiste, est condamné à des peines de prison et interdit de séjour en Tunisie pour 10 ans. Face à leurs divergences avec la direction du PCF concernant la politique à suivre en Tunisie, les principaux animateurs de la Fédération communiste de Tunisie quittent le PCF en 1925. Ils rejoignent le courant syndicaliste-révolutionnaire animé par Pierre Monatte, opposé à la « déviation stalinienne » du parti et exclu de celui-ci en 1924. Voir la notice sur Finidori en ligne sur www.citoyensdesdeuxrives.eu/better/index.php?option=com_content&view=article&id=405:mohamed-ali-el-hammi&catid=122:dune-rive-1&Itemid=128

6. Ali Mahjoub : « *Les origines du mouvement national tunisien, 1904-1934* » (Tunis, 1982, pp 516 et 534).

7. « Le nouveau parti avait hérité de l'ancien les revendications, les objectifs et le programme » Mustafa Kraiem, « *État et société sous la Tunisie bourguibienne* », Tunis 2011, p11.

8. id.

9. id.

10. Avant 1932, par exemple, les dirigeants syndicaux devaient obligatoirement être de nationalité française ! (Mustapha Kraiem « *Le PCT pendant la période coloniale* » p90). La Tunisie est la première colonie française où la législation syndicale est alignée sur celle en vigueur en France depuis... 1884 !

11. Mustapha Kraiem : « Il faut souligner qu'à travers leurs pratiques, leur tactique et leur stratégie, les chefs du Néo-Destour ne tenaient compte que des intérêts étroits de leur parti. En 1938, ils décidèrent de détruire la CGTT, par un coup de force [...], plutôt que de voir cette centrale échapper à leur contrôle ». *État et société dans la Tunisie bourguibienne* (Tunis, 2011) pp 69 et 73.

12. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p215.

13. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p195.

La maturité du mouvement national et syndical

U
I
S
T
U
N
I
T

LE REDEMARRAGE DE L'ACTION SYNDICALE

Interdits en octobre 1940 par les autorités pétainistes, les syndicats sont à nouveau autorisés en mai 1943, après le départ des troupes allemandes et italiennes. Les travailleurs rejoignent en masse la CGT. Pour la première fois, des syndicats d'ouvriers agricoles sont créés. Le développement des grèves permet notamment d'obtenir la revendication première des travailleurs tunisiens : le principe « à travail égal, salaire égal ».

La direction de l'Union départementale de la CGT est très majoritairement communiste à partir de mars 1944. Mais conformément à la position de l'URSS de Staline et du gouvernement français de la Libération auquel le PCF participe en compagnie de la SFIO, les responsables communistes combattent l'idée d'indépendance et y opposent celle d'autonomie au sein de l'Union française.¹

LA RECONSTITUTION D'UNE CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE

C'est dans ces conditions que des syndicalistes tunisiens de la région de Sfax, dont Farhat Hached et Habib Achour, fondent en octobre 1944 l'Union des syndicats autonomes du Sud. Elle se définit comme « *apolitique, tunisienne, et indépendante des communistes* ». Des syndicats comparables sont formés dans le Nord du pays.

En compagnie de la Fédération tunisienne des fonctionnaires (qui existe depuis 1936) les syndicats autonomes du Sud et du Nord fondent le 20 janvier 1946 l'UGTT (Union générale des travailleurs de Tunisie). Alliant lutte revindicative et lutte nationale, l'UGTT compte rapidement 100 000 adhérents, marginalisant la CGT essentiellement composée d'Européens.

« *L'organisation regroupe, aux côtés d'ouvriers plus qualifiés, des secteurs de prolétarisation récente, souvent encore liés à la petite production agricole et urbaine, des petits artisans, des commerçants. Les employés et cadres de la Fonction publique, s'imposent très rapidement comme une composante essentielle, au niveau notamment de l'encadrement* »².

Composée de Tunisiens, l'UGTT met l'accent sur les inégalités dont ceux-ci sont victimes. Le reste de son programme revindicatif est presque intégralement repris de celui de l'Union départementale de la CGT. Cette dernière prend en octobre 1946 le nom d'Union syndicale des travailleurs de Tunisie (USTT).

Rapidement les relations se détériorent entre les deux organisations. Sur le plan international, la CGT (et donc ensuite l'USTT) est affiliée à la FSM (Fédération syndicale mondiale). Après avoir longtemps demandé à en être également membre, l'UGTT s'affiliera finalement à la CISL en 1950³.

LES DÉBUTS DU DUALISME UGTT/NEO-DESTOUR

La plupart des animateurs de l'UGTT sont par ailleurs membres du Néo-Destour. Mais en tant que parti, ce dernier était sorti très affaibli de la guerre. Alliant la lutte revendicative antipatronale à la lutte nationale, l'UGTT prend une importance croissante. L'absence du leader destourien Habib Bourguiba, réfugié au Caire de 1945 à 1949, permet au secrétaire général de l'UGTT Farhat Hached de s'affirmer à la fois en tant que leader ouvrier et leader national.⁴

En août 1947, la répression de la grève générale à Sfax entraîne 29 morts et 150 blessés dont Habib Achour, un des futurs secrétaires généraux de l'UGTT.

En 1949, au retour de Bourguiba en Tunisie, le mouvement national est bicéphale. Les portraits des deux leaders sont partout. Les liens entre l'UGTT et le Néo-Destour se font plus étroits.

Toutefois il existe entre ces deux hommes, qui représentent deux pôles du mouvement national, des différences profondes :

- Bourguiba refuse toute notion de lutte de classes, toute opposition d'intérêts entre Tunisiens,
- Farhat Hached, tout en étant membre du Néo-Destour, est ancré sur les intérêts propres de la classe ouvrière. Il écrit notamment en 1951 :

« La lutte de notre peuple pour son émancipation politique n'est qu'un des aspects de sa lutte pour son émancipation sociale. Notre peuple est convaincu que l'indépendance politique sans progrès social et sans souveraineté de la justice sociale et sans changement des principes économiques et sociaux du régime actuel, est un leurre et une utopie dangereuse ».

L'UGTT dénonce l'exploitation que font subir à la classe ouvrière des patrons tunisiens et n'hésite pas à déclencher des grèves contre certains d'entre eux.

Toutes les grèves nationales se font à l'appel de l'UGTT. Les conditions semblent créées pour que la classe ouvrière soit à même de peser de tout son poids dans l'orientation politique et sociale de la future Tunisie indépendante.

Le Néo-Destour, toujours clandestin, compte en 1951 environ 150 000 membres, souvent simultanément adhérents de l'UGTT.

Bourguiba est arrêté le 18 janvier 1952 et restera trois ans et demi en captivité.

Le 5 décembre 1952, Farhat Hached est assassiné par « La Main rouge », une organisation de colons d'extrême droite liée aux services secrets français. La lutte armée prend alors son essor.

LA MARCHE DOULOUREUSE VERS L'INDEPENDANCE

Le mouvement national tunisien se radicalise et exige maintenant l'abolition du Protectorat français et la proclamation de l'indépendance. La guerre fait rage en Indochine, la lutte armée débute en 1953 au Maroc et elle est sur le point d'éclater en Algérie.⁵

En juillet 1954, dans la foulée de la défaite de l'armée française en Indochine et de la signature des Accords de Genève, le gouvernement français de



Portraits omniprésents des fondateurs du syndicalisme tunisien (Photo Fanny et Adrien)

Mendès-France doit également faire face à la propagation de la résistance armée en Tunisie. Il alors est contraint d'accorder une souveraineté limitée à la Tunisie.

Au sein du mouvement national tunisien, deux courants se font face.

– Celui incarné par Bourguiba, le Président du Néo-Destour, qui accepte ce cadre et le désarmement des militants nationalistes ;

– Un autre courant représenté par Ben Youssef, le secrétaire général du parti, qui refuse cette « autonomie interne » alors que la guerre d'indépendance commence en Algérie. Il appelle à reprendre la lutte armée jusqu'à l'indépendance totale.

Le 1^{er} juin 1955 a lieu le retour triomphal de Bourguiba, Président du Néo-Destour, en Tunisie après trois ans et demi de prison. En septembre, Ben Youssef, le secrétaire général du parti, revient également après 4 ans d'exil. Il est accueilli à l'aéroport par environ 15 000 militants, dont Bourguiba.

Rapidement, Ben Youssef appelle à la reprise de la lutte armée. Il est alors démis du Bureau politique puis exclu du parti. Un début de guerre civile commence à s'instaurer entre les deux courants nationalistes.⁶ Sur le point d'être arrêté, Ben Youssef s'enfuit à l'étranger en janvier 1956, où il sera assassiné en 1961 par des agents de Bourguiba.

Face au développement de la guerre d'indépendance en Algérie, à l'obligation dans laquelle l'État français se trouve d'accorder son indépendance au Maroc le 2 mars 1956, et surtout les maquis youssefistes regroupant plus de 1 500 combattants, la Tunisie obtient également l'indépendance le 20 mars 1956.

Cet article est en partie constitué d'emprunts à l'étude de Juliette Bessis : « *Le mouvement ouvrier tunisien de ses origines à l'indépendance* » parue dans le numéro 89 de la revue « Le mouvement social » (octobre-novembre 1974).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56192288/f3.image.langFR>

Article reproduit dans le recueil de la même auteure « *Maghreb, questions d'histoire* » (L'Harmattan 2003).

Y ont été inclus des éléments provenant des publications suivantes :

- Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » (Tunis, 1997)
- Sadri Khiari : « *La place de l'UGTT dans le système politique tunisien* » (CERI, 2000) www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf
- Sadri Khiari : « *Tunisie, le délitement de la cité* » (Karthala-Paris, 2003)
- Amira Aleya Sghaïer : « *La Tunisie n'est devenue indépendante que sous la pression des fellaghas* » (juin 2006) <http://www.lazharchraiti.org/Journaux/realite/realite03.pdf>
- « *Histoire générale de la Tunisie* » tome IV – Sud Editions (Tunis, 2010).
- Mustapha Kraiem : « *État et société dans la Tunisie bourguibienne* » (Tunis 2011).

1. Mustapha Kraiem : « *Le Parti communiste tunisien pendant la période coloniale* » p234.

Hassine Raouf Haza : « *Le Parti communiste tunisien et la question nationale, 1943-1946* », in « *Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe* » pp231-263, Cahier du Mouvement social n°3 (Les éditions ouvrières, 1978).

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=.langFR>

2. Sadri Khiari : La place de l'UGTT dans le système politique tunisien (CERI-2000) <http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf>

3. Depuis 2006, l'UGTT est affiliée à la CSI (Confédération syndicale internationale, en anglais ITUC) dont la CISL est une des organisations fondatrices.

4. Farhat Hached joue d'autant plus un rôle prééminent que le dirigeant réel du Néo-Destour en Tunisie est Salah Ben Youssef avec qui il partage les mêmes orientations.

5. Juliette Bessis : « *La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel* » pp265-292 (Cahier du Mouvement social n°3, Les éditions ouvrières, 1978). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57192451.r=.langFR>

6. « Le pays avait connu un processus de guerre civile et les victimes tunisiennes étaient plus nombreuses que celles qui étaient tombées au cours de toute la période d'occupation française ». (Mustapha Kraiem, État et société dans la Tunisie bourguibienne, Tunis 2011, p102).

La Tunisie sous Bourguiba (1956-1987)

LE
S
I
N
I
T

LES LENDEMAINS DE L'INDEPENDANCE

La mise en place du nouvel État

L'indépendance est proclamée le 20 mars 1956. Cinq jours plus tard, une Assemblée constituante est élue. Le 11 avril, Bourguiba devient Premier ministre. Une des premières mesures est d'accorder aux femmes une égalité juridique très étendue appelée « Code de statut personnel ».

En 1957, la monarchie est abolie et Bourguiba devient Président de la République. Il faudra attendre 1963 pour que la France finisse par retirer toutes ses troupes. Entre temps, les affrontements avec l'armée française à Bizerte en 1961 ont entraîné, du côté tunisien, des milliers de morts et de blessés.

Entre 1956 et 1960, la Tunisie nationalise une série d'activités appartenant auparavant à la puissance coloniale comme les chemins de fer, les ports, la production et la distribution de l'eau, l'électricité, le gaz. Quant au secteur minier, le nouvel État en récupère une partie en rachetant des parts. Des sociétés étatiques ou mixtes sont créés, ainsi que divers offices nationaux.

La question syndicale

Au milieu des années 1950, l'UGTT rassemble 150 000 membres, représentant alors un salarié sur deux.

En 1956, une vague de grèves secoue la Tunisie : on dénombre 108 grèves contre une moyenne annuelle de 38 entre 1950 et 1955. Simultanément, les structures du nouvel État utilisent les compétences de nombre de dirigeants de l'UGTT : beaucoup d'entre eux deviennent ministres ou députés.

Voulant rassurer les intérêts économiques français et américains, le pouvoir parvient à endiguer les grèves. Il fait pour cela pression sur l'organisation syndicale pour qu'elle se défasse de son attitude revendicative : c'est le début d'un dualisme instable entre le pouvoir et l'UGTT.

Du processus ayant mené à l'indépendance résulte en effet un enchevêtrement des responsables politiques et syndicaux : « *On ne peut pas parler, pour autant, d'une absorption de l'UGTT par l'État, ou de sa transformation en appendice du pouvoir* » : entre 1946 et 1976, leurs rapports « ont été presque en permanence des rapports de conflit-concurrence »¹ ou encore « *d'alliance/subordination plus ou moins réciproque* »².

Même si les principaux responsables de l'UGTT sont simultanément membres du Néo-Destour, la centrale syndicale joue en effet périodiquement le rôle d'instance d'opposition au régime et au parti au pouvoir, prenant figure de « second parti »³. Pendant plusieurs dizaines d'années, nombre de ses militants vont alterner proximité avec le pouvoir et séjours en prison.

Entre satellisation et rébellion (1963-1973)

Parti unique à partir de 1963, le Néo-Destour, prend en 1964 le nom de Parti socialiste destourien (PSD). Il veut considérer comme ses prolongements des organisations comme l'UGTT, l'UGET (étudiants) ou l'UNFT (femmes). Le rôle qu'il entend leur fixer est de transmettre à leurs adhérents les ordres du gouvernement, et de veiller à leur application. Afin de concurrencer les structures de l'UGTT sur les lieux de travail, le parti unique crée dès 1963 des cellules professionnelles placées sous son autorité directe. Celles-ci existeront jusqu'à la chute de Ben Ali. En 1965, suite à une intervention du pouvoir, le secrétaire général de l'UGTT, Habib Achour, qui refuse cette mise sous tutelle de l'organisation syndicale, est remplacé à la tête de l'UGTT. En 1966, il est jeté en prison.

Sous l'égide de l'ancien syndicaliste Ben Salah, le pouvoir se lance en 1964 dans la mise en place de coopératives pour exploiter collectivement les terres. Cette politique se termine par un échec et sera officiellement abandonnée en 1969. Ben Salah est alors limogé puis condamné aux travaux forcés.

Face à la crise grave qu'il traverse, le pouvoir redemande à Achour, le plus populaire des fondateurs de l'UGTT encore en vie, de revenir à la tête de l'UGTT, ce qu'il fait immédiatement. Dans une motion adoptée en 1972, la direction de la centrale réaffirme sa volonté d'étendre la participation de l'UGTT aux diverses instances constitutionnelles de l'État. Pour elle, si on en croit Sadri Khiari, « *l'antagonisme entre ouvriers et patrons doit trouver sa résolution dans le cadre de la politique de l'État basée sur le développement et l'arbitrage. La place de la base syndicale est réduite à celle de masse dissuasive et non à celle de force de mobilisation, dans un jeu où sont privilégiés la négociation, les manœuvres au sommet, les ententes occultes, les relations personnelles* ». « *Considérée comme un ultime recours, l'action revendicative est donc mise au second plan, au profit de la consolidation de la propre puissance logistique économique de l'organisation : très tôt, l'UGTT met en place des coopératives, une mutuelle d'assurances, un hôtel, une banque, etc.* »

Dans les années 1970, profitant d'une bonne conjoncture économique, l'UGTT obtient de nombreux avantages pour les travailleurs : créations d'emplois, augmentations salariales, instauration d'un salaire minimum y compris dans l'agriculture, des statuts professionnels, des conventions collectives. Simultanément, l'UGTT consolide ses structures, sa base matérielle et financière (notamment grâce à la retenue à la source des cotisations), sa présence dans les structures de l'État. En échange, Habib Achour « *engage la centrale dans une politique de collaboration active avec le gouvernement, et incite les travailleurs à augmenter la production et la productivité* ».

Ce type de relations sociales va être remis en cause avec le tournant économique libéral du régime, la crise économique mondiale de 1974, ainsi que l'émergence d'une nouvelle génération militante.

LE BOURGUIBISME TARDIF

Le début d'un nouveau cycle de luttes

Précédées par un soulèvement étudiant en 1972, les grèves redémarrent dès la fin 1973, après s'être repliées depuis 1957. Elles sont stimulées par l'opposition à la politique d'Hédi Nouira. Premier ministre de 1970 à 1980, celui-ci donne en effet un rôle accru au secteur privé, aux investissements étrangers, ainsi qu'à l'endettement extérieur.

Suite aux effets de la crise économique de 1974, les grèves s'étendent à tous les secteurs à partir de 1975/1976 : elles passent de 25 en 1970, à 453 en 1977. Il en résulte d'importantes augmentations salariales. La nouvelle génération y joue un rôle notable : une partie a connu depuis la fin des années 1960 les luttes lycéennes ou étudiantes et est entrée en contact avec des groupes de gauche⁴.

Cette déferlante de grèves constraint la direction de l'UGTT à rompre ses relations d'harmonie avec le gouvernement afin de chercher à encadrer les luttes. Face à l'agressivité du patronat et à la volonté gouvernementale d'imposer une politique d'austérité, la centrale syndicale revendique désormais une politique sociale et une limitation de la dépendance envers le capital étranger. L'UGTT devient une organisation de masse dont le nombre d'adhérents passe entre 1971 et 1976 de 30 000 à 500 000, implantée densément sur l'ensemble du territoire.⁵ Revendiquant son autonomie par rapport au pouvoir et à son parti, l'UGTT devient le refuge de tous les opposants.

Face au durcissement du pouvoir, le congrès de mars 1977 de l'UGTT voit la poussée de la base qui exige la rupture totale avec celui-ci. Habib Achour et d'autres dirigeants déchirent leur carte du parti au pouvoir.

Le « jeudi noir » de janvier 1978

Le 26 janvier 1978, la grève générale à l'appel de l'UGTT est violemment réprimée par l'armée : on dénombre des centaines de morts et de blessés. Un millier de membres de l'UGTT, dont Habib Achour, sont arrêtés⁶. Le pouvoir met en place une direction « fantoche » à la tête de l'UGTT, tandis que les syndicalistes « légitimes » sont jetés en prison. Chaque militant doit désormais choisir son camp. La nouvelle direction est boycottée par la grande majorité des adhérents.

La répression frappe également des étudiants : de nombreux militants de l'UGET sont arrêtés, condamnés, et envoyés de force à l'armée. « Lorsqu'ils sont revenus, de l'armée, ils n'ont pas pu reprendre leurs études ».⁷

En 1981, le pouvoir est finalement contraint de lâcher du lest : le Parti communiste est à nouveau autorisé ainsi que, momentanément, le Mouvement de la tendance islamiste (MTI). Simultanément, le pouvoir tente diverses manœuvres en direction de l'UGTT, dont la constitution d'une coalition électorale avec la direction « fantoche » aux législatives de novembre 1981.

Après son revers électoral, Bourguiba est finalement contraint de reconnaître l'échec de sa tentative de « caporalisation » de l'UGTT, et d'accepter le retour d'Habib Achour à la tête de la centrale. Celui-ci s'efforce de reprendre en main

l'appareil en écartant les plus compromis avec le pouvoir, tout en s'efforçant de récupérer, sinon de briser les tendances syndicales les plus combatives.

« La révolte du pain » de janvier 1984

Après de nouvelles luttes ouvrières et lycéennes en 1981-1982, une nouvelle épreuve de force a lieu en 1984. Elle fait suite à la mise en place de la politique néo-libérale « d'ajustement structurel » pilotée par le FMI et la Banque mondiale : le gouvernement décide le blocage des salaires et le doublement du prix du pain, ainsi que la hausse de 70 % des pâtes alimentaires. La « révolte du pain », débute spontanément le 29 décembre 1983 et embrase l'ensemble du pays. Elle n'est pas lancée par l'UGTT, mais par les jeunes des régions déshéritées et des quartiers périphériques des grandes villes. La répression par l'armée est brutale : on dénombre entre 89 et 143 morts.⁸

L'écrasement de l'UGTT, et la fin de l'achourisme (1984-1988)

Pris de panique, le pouvoir s'en prend une nouvelle fois à l'UGTT. En février 1984, il pilote à cet effet une scission qui prend le nom d'UNTT. Celle-ci est mise en œuvre par d'anciens dirigeants de l'UGTT exclus pour avoir engagé l'UGTT dans la coalition électorale avec le parti au pouvoir en novembre 1981. Les milices destouriennes s'emparent des locaux syndicaux pour les remettre à la nouvelle organisation.

La direction de l'UGTT lutte à la fois contre l'offensive du pouvoir et contre les syndicalistes qui voudraient lui voir défendre une ligne plus ferme. Au final, elle perd sur les deux tableaux : fin décembre 1985, Habib Achour et d'autres dirigeants syndicaux sont condamnés à de lourdes peines.

La direction de l'UGTT est alors prise en main par une nouvelle équipe sous la houlette du pouvoir. La déroute de l'UGTT entraîne le reflux du mouvement social et des oppositions démocratiques, laissant le champ libre aux islamistes.

Après une période d'ouverture suivant la prise du pouvoir par Ben Ali en novembre 1987, le pouvoir dictatorial de celui-ci se met en place pour plus de 20 ans. Il détruit le mouvement islamiste et réduit le mouvement démocratique au silence.

C'est la fin d'une époque pour l'UGTT, marquée par le départ à la retraite d'Habib Achour, puis par la réunification avec l'UNTT lors du congrès de Sousse d'avril 1989 qui consacre l'allégeance de l'UGTT au nouveau Président.

Parmi les sources consultées, la plus riche et la plus stimulante est le livre de l'historien tunisien Mustapha Kraiem « *État et société dans la Tunisie Bourguibienne* », Tunis 2011. Ecrit en 1999, cet ouvrage n'a pu être publié en Tunisie qu'après la chute de Ben Ali. Les principales autres sources écrites utilisées sont :

- Hédi Timoumi : « *La Tunisie, 1956-1957* » (Cenetra-Tunis-2010), pages 111, 120-122, 213-217, 250-255 ;
- Sadri Khiari : « *Tunisie, le délitement de la cité* » (Karthala-Paris-2003), pages 17-22, 27, 31-35, 68-73 et 182-189. Ce livre reprend en partie une étude parue en décembre 2000 et disponible en ligne www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf

1. Zghidi S (1989) cité par Sadri Khiari.
2. Sadri Khiari : « La place de l'UGTT dans le système politique tunisien » (CERI, 2000) <http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dec00/khiari.pdf>
3. Celina Braun 2006, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112 (2006).
4. Un chapitre suivant de ce dossier donne des éléments sur les différents courants politiques tunisiens.
5. L'hebdomadaire de l'UGTT, Ech-Chaab, donne une information de qualité en rupture avec le monopole de l'État sur la presse. Donnant la parole à ses lecteurs, il stimule le débat dans l'ensemble de la société. Entre janvier 1976 et janvier 1978, son tirage passe de 7 000 à 60 000, soit l'équivalent du tirage de l'ensemble des 5 quotidiens tunisiens réunis (Mustapha Kraiem, « *État et société dans la Tunisie bourguibienne* », Tunis 2011, p115).
6. Un certain Ben Ali est à l'époque le chef de la police.
7. «Des luttes sociales à la révolution, entretiens avec l'Union des diplômés chômeurs » p6 (2012)
8. Le 6 janvier 1984, Bourguiba déclare renoncer à cette mesure. Mais par la suite, il augmentera progressivement le prix du pain de manière masquée, par exemple en diminuant son poids.

Le règne de Ben Ali (1987-2011)

UNE BREVE PERIODE D'OUVERTURE POLITIQUE

Le 7 novembre 1987, le Président Bourguiba est destitué par Ben Ali, son Premier ministre. Pendant une brève période, un vent de relative liberté souffle sur la Tunisie.

Voulant symboliser une rupture avec le passé, le parti au pouvoir prend le nom de Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), et plusieurs partis politiques sont légalisés. C'est pendant cette période que se crée, en 1989, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD).

DEUX DECENTRIES DE DICTATURE POLICIERE

Mais très rapidement, les vieilles habitudes autoritaires reprennent le dessus. Ben Ali y ajoute le savoir faire accumulé pendant les dizaines d'années passées dans la police.

En 1991, commence la répression de masse contre les islamistes. Ben Ali mène également l'offensive contre la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) pourtant autorisée depuis 1977, avec notamment en 1994 l'emprisonnement de son Président Moncef Marzouki¹, puis en 1998 celui de son vice-président Khemaïs Ksila. Pendant 10 ans, la LTDH sera empêchée de se réunir en congrès et ne pourra le faire qu'après la chute du dictateur.

Sur le plan économique, l'heure est au néo-libéralisme avec notamment la signature, en 1995, du partenariat de libre-échange avec l'Union européenne qui entre en vigueur en 1998.

Face à cela, la résistance s'organise, avec notamment, en 1999, la fondation du CNLT (Conseil national pour les libertés en Tunisie), ou encore la grève de la faim du journaliste Taoufik Ben Brik.

Pendant tout le règne de Ben Ali, la résistance à l'oppression n'a jamais cessé. Elle s'organise notamment au sein de l'UGTT dont les structures oppositionnelles ont souvent servi de base arrière au reste du mouvement social et politique.

ISMAÏL SAHBANI. OU LA VOIX DE SON MAÎTRE (1989-2002)

En avril 1989, Ben Ali commence par établir sa domination sur l'UGTT avec la venue de Sahbani à la tête de la centrale syndicale réunifiée. Il y restera 13 ans. Personnage sans passé militant ni culture politique, Sahbani avait été arrêté en janvier 1978. Achouriste fidèle pendant les années 1980, hésitant au lendemain des événements de 1984-1985, il avait très rapidement changé son fusil d'épaule en 1987, au lendemain de la prise du pouvoir par Ben Ali.

Après le congrès de 1993, les partisans de Sahbani règnent en maîtres sur l'UGTT et les héritiers de l'achourisme, conduits par Ali Romdhane, sont durablement marginalisés. Une partie des responsables syndicaux achouristes ou de

gauche sont absorbés par l'appareil. Les réfractaires sont éliminés ou se retiennent découragés. Une nouvelle génération de cadres syndicaux, triée sur le volet, est mise en place. L'UGTT devient une organisation strictement centralisée et hiérarchisée. La fonction qui est désormais dévolue à la centrale est de servir de relais au pouvoir, garantir la paix sociale, réprimer les syndicalistes dissidents, voire dénoncer des opposants.

Certaines Fédérations nationales (comme par exemple celles de l'enseignement ou des postes et télécommunications) ainsi que certaines structures interprofessionnelles locales ou régionales parviennent toutefois à sauvegarder leur autonomie.

En période de faible mobilisation, et dans un contexte de répression policière, certains responsables syndicaux, bien qu'opposés au pouvoir en place, entendent conserver des positions dans l'appareil au prix de quelques concessions. Ils pensent ainsi pouvoir mieux freiner le démantèlement d'acquis sociaux en attendant des jours meilleurs.

Au congrès de 1999, le mouvement de contestation, dirigé notamment par Ali Romdhane et des syndicalistes de gauche s'est élargi. Il hésite entre une longue bataille interne et la tentation de créer une nouvelle centrale.

Parallèlement, à l'été 2001, une fronde contre le secrétaire général est menée par un de ses adjoints, Abdessalem Jrad.² Ce dernier, qui avait participé dans les années 1980 à la mise au pas de la centrale, est sans doute plus ou moins télé-guidé par le pouvoir jugeant maintenant utile de se débarrasser de Sabhani. Accusé fort opportunément par ses plus proches collaborateurs de détournement de fonds, Sabhani est jeté en prison et Jrad prend tout naturellement sa place au congrès de février 2002.³

ABDESSALEM JRAD, OU LES ALLEES DU POUVOIR (2002-2011)

Jusqu'en 2011, Abdessalem Jrad règne en maître sur la direction de l'UGTT. Il n'est pas véritablement gêné par les élus de la liste concurrente menée par Ali Romdhane qui disposent pendant toute cette période d'environ un tiers des sièges au Bureau exécutif.

Jusqu'à la veille de la chute de Ben Ali, Jrad se rend périodiquement au palais présidentiel pour dialoguer avec le dictateur pour qui la direction de la centrale appelle à voter aux élections présidentielles de 2004 et 2009. Sur le terrain, la direction de l'UGTT cherche à freiner ou empêcher les luttes.

En retour, le clan lié à Jrad bénéficie d'une série de prébendes, comme par exemple des postes de députés ou une série d'avantages sonnants et trébuchants. Après la chute de Ben Ali, Abdessalem Jrad sera par exemple accusé d'avoir obtenu, pour lui et sa famille⁴, quatre lots de terrains à un coût défiant toute concurrence, ainsi qu'une promotion professionnelle exceptionnelle pour sa belle-fille.

Un courant de résistance à Ben Ali et au secrétariat général de l'UGTT existe cependant depuis des années au sein de la centrale syndicale. Il dirige, notamment les puissantes fédérations de l'enseignement primaire et secondaire⁵, celle des postes et télécommunications, celle des médecins et pharmaciens

hospitaliers, ainsi que certaines unions interprofessionnelles locales ou régionales. Les locaux de ces structures faisaient partie des rares lieux où il était possible de s'exprimer sans crainte. Ils servaient souvent de base arrière à une grande partie de l'opposition sociale et/ou politique. Ce courant contestataire prend une importance grandissante à partir de 2008. Il joue un rôle décisif dans les grèves, rassemblements et manifestations qui débouchent sur la chute de la dictature.

L'EXEMPLE DE L'UNION REGIONALE DE GAFSA⁶

Le secrétaire de l'UGTT pour la région de Gafsa était simultanément député du parti de Ben Ali et patron d'entreprises effectuant des travaux de sous-traitance pour les mines de phosphates. Il était personnellement impliqué dans les magouilles concernant les recrutements dans les mines au profit de membres de son clan familial. En 2008, face à la mobilisation populaire contre cette injustice, il a tout simplement suspendu les syndicalistes locaux qui s'y étaient impliqués. Et pour couronner le tout, il a été officiellement soutenu par la direction nationale de la centrale syndicale, dont le responsable chargé du dossier était du même clan familial que lui, et présentait les mobilisations populaires comme l'œuvre de « dangereux extrémistes »⁷ ! Le feu vert était ainsi donné à la répression contre des membres de sa propre organisation syndicale qui se sont retrouvés emprisonnés et pour certains d'entre eux torturés. Mais simultanément, une autre partie de l'UGTT, dont les syndicats de l'enseignement et celui des postes et télécommunications, a pris fait et cause pour les inculpés de Redeyef-Gafsa. Finalement, la centrale a été contrainte de redonner leurs mandats syndicaux aux syndicalistes de Redeyef à la veille de l'ouverture du procès, puis de leur apporter un soutien financier ainsi qu'à leur famille.

L'EXEMPLE DE L'UNION REGIONALE DE TUNIS

C'est, comme il se doit, la principale structure interprofessionnelle de l'UGTT. Longtemps inféodée au pouvoir, elle avait récemment basculé vers une critique, au moins partielle du régime.

Il n'était pas étonnant que, dans ces conditions, elle appelle le 27 décembre 2010 à un rassemblement sur la prestigieuse place faisant face au siège de l'UGTT. Cela lui a valu un désaveu public du secrétaire général de l'UGTT⁸, dénonçant nominalement le secrétaire général du syndicat de l'enseignement secondaire qui y avait pris la parole, ainsi que les slogans hostiles à Ben Ali scandés par les manifestants⁹. Signe des temps, avait été mis en ligne sur un des sites de la centrale le communiqué intersyndical français du 30 décembre 2010 qui dénonçait clairement le régime, et soutenait nettement les syndicalistes ayant manifesté le 27 décembre.¹⁰

Après un vigoureux débat interne, le balancier est reparti dans l'autre sens : le 4 janvier sortait une déclaration soutenant le mouvement¹¹, puis le 11 un appel laissant aux structures locales la liberté d'appeler à des grèves régionales et sectorielles sur tout le territoire¹². Et le 14 janvier 2011, Tunis était paralysé par la grève, contraignant Ben Ali à s'enfuir.

Lecture complémentaire :

Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, « *Notre ami Ben Ali* » (La Découverte, 2002)

NB : la plupart des déclarations de l'UGTT sont disponibles sur www.ugtt.org/fr et des extraits sont présentés dans la rubrique « international » de www.solidaire.org

1. Moncef Marzouki a été nommé Président de la république après les élections d'octobre 2011 à l'Assemblée constituante.
2. Comme Fahrat Hached et Habib Achour, Jrad est originaire des îles de Kerkennah.
3. Sahbani sera ensuite gracié par Ben Ali. Après la chute de ce dernier, Sahbani annoncera le lancement d'une nouvelle centrale syndicale portant le nom d'UTT.
4. Pierre Puchot : La révolution confisquée (Actes Sud – avril 2012) pp 146-148.
5. En 2009, le syndicat général de l'enseignement secondaire comptait 55 000 membres, pour un effectif total de 82 000 salariés. Le taux de syndicalisation à la poste et aux télé-coms était de l'ordre de 50 %.
6. Extrait du document de l'Union syndicale Solidaires « Tunisie : une révolution en marche » (janvier 2011) <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>
7. Propos tenus à la délégation intersyndicale française lors d'un des ses voyages à Gafsa pour soutenir les inculpés du bassin minier.
8. L'agglomération de Tunis compte environ 3 millions d'habitants, pour une population tunisienne de 10 millions.
9. Article paru dans le journal tunisien *Le Temps* du 28 décembre, et mis en ligne à l'époque sur le site de l'UGTT.
10. Déclaration de l'intersyndicale française du 30 décembre et mis en ligne à l'époque sur le site du journal de l'UGTT.
11. Déclaration UGTT du 4 janvier www.ugtt.org.tn/userfiles/D%C3%A9claration%20de%20la%C2%80CAN%20du%20JANVIER%202011.pdf
12. Déclaration UGTT du 11 janvier www.ugtt.org.tn/userfiles/file/D%C3%A9claration%20du%20JANVIER%202011.pdf

Chronologie sur le syndicalisme de 1946 à janvier 2011

L'UGTT À L'EPOQUE COLONIALE

- 1946 Fondation de l'UGTT, avec Fahred Hached comme secrétaire général. Les dirigeants de l'UGTT appartiennent simultanément à la direction du parti de Bourguiba.
- 1952 Le syndicaliste et militant du Néo-Destour Ahmed Tlili contribue au lancement de la lutte armée. Assassinat de Fahred Hached par « La Main rouge », une organisation fasciste de colons liée aux services secrets français. Suite à cela, la lutte armée pour l'indépendance prend son essor.
- 1953 Fondation à Paris de l'UGET (Union générale des étudiants de Tunisie).
- 1954 Ahmed Ben Salah est élu secrétaire général de l'UGTT.
- 1955-1956 : La direction de l'UGTT soutient Bourguiba contre Ben Youssef qui sera exclu du parti, puis assassiné à l'étranger par des agents de Bourguiba.

LE BOURGUIBISME TRIOMPHANT

- 1956 L'UGTT participe à une coalition électorale aux côtés du Néo-Destour. Ahmed Ben Salah, le Secrétaire général de l'UGTT, devient également Vice-président de l'Assemblée constituante. Des syndicalistes sont députés ou ambassadeurs, et quatre sont ministres.
- Le congrès de l'UGTT, qui réélit Ben Salah, « énonce un programme économique socialisant et lance une véritable OPA sur le Néo-Destour ».
- Bourguiba riposte en s'entendant avec Habib Achour, qui lance une centrale syndicale concurrente : l'UTT. Celle-ci « mène campagne contre les rapports organiques syndicat/parti et le cumul des responsabilités syndicales et gouvernementales ».
- Parallèlement, Bourguiba pousse Ahmed Tlili, membre de la direction du Néo-Destour et secrétaire général adjoint de l'UGTT, à prendre la place de Ben Salah à la tête de l'UGTT.
- 1957 L'UGTT et l'UTT fusionnent, avec Tlili comme secrétaire général et Habib Achour comme secrétaire général adjoint. Soucieux de neutraliser toute opposition potentielle, Bourguiba nomme Ben Salah secrétaire d'État.
- 1963 Afin de concurrencer les structures de l'UGTT, des cellules professionnelles obéissant au parti au pouvoir sont mises en place sur les lieux de travail.
- Devenu, en mars secrétaire général de l'UGTT, Habib Achour refuse ensuite les injonctions du parti (et du Bureau politique dont il est membre de 1964

à 1966). Il s'oppose notamment à la dévaluation du dinar et à la politique coopérativiste.

- 1964 L'UGTT fait campagne pour des augmentations salariales.
- 1965 Habib Achour est remplacé à la tête de l'UGTT par Béchir Bellagha, suite à une intervention du pouvoir.
- 1966 Habib Achour est emprisonné sous un prétexte fallacieux.
- 1970 Face à la crise grave qu'il traverse, le pouvoir demande à Achour de revenir à la tête de l'UGTT. La centrale est immédiatement impliquée dans les luttes de clans au sein du pouvoir.
- 1971 Habib Achour redevient (jusqu'en 1977) membre du Bureau politique du Néo-Destour, tout en restant secrétaire général de l'UGTT.

LE BOURGUIBISME TARDIF

- 1974 Crise économique mondiale, redémarrage des grèves.
- 1977 Poussée de la base de l'UGTT, qui exige la rupture totale avec le pouvoir. Habib Achour et d'autres dirigeants déchirent leur carte du parti.
- 1978 Grève générale 26 janvier à l'appel de l'UGTT : on dénombre des centaines de morts et de blessés. Un millier de membres de l'UGTT, dont Habib Achour, sont arrêtés. Le pouvoir met en place une direction « fantoche » à la tête de l'UGTT, tandis que les syndicalistes « légitimes » sont jetés en prison.
- 1981-1982 : Nouvelle vague de luttes ouvrières et lycéennes
- 1981 Bourguiba est finalement contraint de reconnaître l'échec de sa tentative de « caporaliser » l'UGTT, et d'accepter le retour d'Habib Achour.
- 1984 « Révolte du pain » du 29 décembre 1983 au 6 janvier 1984. Le pouvoir pilote une scission de l'UGTT qui prend, le 18 février 1984, le nom d'UNTT. Les milices destouriennes s'emparent des locaux syndicaux pour les remettre à la nouvelle organisation qui existera jusqu'en avril 1989.
- 1985 Habib Achour et d'autres dirigeants syndicaux sont condamnés à de lourdes peines et la direction de l'UGTT est prise en main par une nouvelle équipe sous la houlette du pouvoir.

LE REGNE DE BEN ALI

- 1989 L'UNTT réintègre l'UGTT. L'arrivée d'Ismail Sahbani comme secrétaire général de l'UGTT consacre la soumission de l'UGTT réunifiée à Ben Ali.
- 1993 Les partisans de Sahbani marginalisent durablement les héritiers de l'achourisme conduits par Ali Romdhane.
- 2002 Devenu encombrant pour le pouvoir, Sahbani est accusé de détournement de fonds, et jeté en prison. Abdessalem Jrad règne jusqu'en 2011 sur le Bureau exécutif de l'UGTT.

VERS LA CHUTE DU DICTATEUR

- 2008 Révolte du Bassin minier de Gafsa. La gauche de l'UGTT se mobilise en solidarité.
- 2010 Le rassemblement du 27 décembre devant le siège de l'UGTT est publiquement dénoncé par le secrétaire général.
- 2011 Le 4 janvier, la Commission administrative nationale de l'UGTT se démarque très nettement du pouvoir. Elle laisse, le 11 janvier, la liberté à ses Unions régionales d'appeler à des grèves générales. Le 14 janvier, Tunis est paralysé par la grève, et Ben Ali s'enfuit vers l'Arabie Saoudite.
- 25-28 décembre 2011 : la direction nationale de l'UGTT ressort profondément renouvelée du 22^e congrès de la centrale.

Les forces politiques sous l'ancien régime¹

Avant le 14 janvier 2011, le seul parti ayant une consistance était celui du Président Ben Ali : 80 % des sièges à l'Assemblée, plus de 2 millions de membres revendiqués pour une population en âge de voter de l'ordre de 7 millions, des locaux, des milices et beaucoup d'argent. Le RCD de Ben Ali était plus qu'un parti : c'était un parti-Etat, combinant certains traits des anciennes dictatures d'Europe de l'Est, et une politique néolibérale étroitement liée à celle du monde occidental.

Ce système a permis un véritable pillage du pays par la famille et la belle-famille de Ben Ali, ainsi que leurs nombreux protégés. Il a également permis l'entretien d'une nombreuse « clientèle » cherchant à s'enrichir, ou tout simplement survivre en acceptant d'afficher la photo du Président, de chanter les louanges du régime ou participer au flicage du reste de la population. Tout cela n'a pas empêché le parti de Ben Ali d'être, pendant des années, la section officielle de l'Internationale socialiste, et cela encore trois jours après la fuite de Ben Ali !² Dans ce type de système mafieux, l'espace réservé aux partis politiques d'opposition était singulièrement réduit.

DU CÔTÉ DE L'OPPOSITION LEGALE

– Sous Ben Ali, le « Mouvement Ettajdid », représenté par Ahmed Brahimi, avait trois députés. Ce parti avait pris en 1993 la suite du Parti communiste tunisien qui avait connu une évolution vers le centre comparable à celle du Parti communiste italien. Ettajid avait appelé plusieurs fois à voter pour Ben Ali³. Il n'a pas combattu la répression dont les islamistes étaient l'objet.⁴

– Le FDTL (Forum démocratique pour le travail et les libertés) de Ben Jaafar, aujourd'hui Ettakatol, avait été fondé en 1994 et légalisé en 2002. Il n'était pas représenté à l'Assemblée et avait le statut d'observateur de l'Internationale socialiste.⁵

– Le PDP de Maya Jribi et Néjib Chebbi existait sous ce nom depuis 2001 où il avait pris la succession du RSP fondé en 1983. Le PDP n'avait pas non plus de députés, mais jouissait d'une certaine popularité au moment de la chute de Ben Ali.⁶

DU CÔTÉ DE L'OPPOSITION CLANDESTINE

Les islamistes

Ils ont subi une répression impitoyable sous Ben Ali : 30 000 auraient été jetés en prison et souvent torturés, la plupart des autres contraints à l'exil.

Ennahda, qui a pris ce nom en 1989, a pris la suite du Mouvement de la tendance islamique (MTI) fondé en 1981. Sous Ben Ali, Ennahda a réussi à

maintenir un important réseau par le biais d'actions caritatives ainsi que la solidarité avec les prisonniers et leurs familles. Ennahada niait vouloir utiliser la violence, et se déclarait partisan de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Ennahda n'a pas hésité à travailler, entre 2005 et 2010, dans le cadre de la Coalition du 18 octobre (2005) avec des forces laïques, ou même marxistes comme le PCOT.⁷

En ce qui les concerne, les salafistes s'impliquaient peu dans la situation politique en Tunisie.

La gauche radicale⁸

Contrairement à l'Egypte, les forces de la gauche radicale ont eu, malgré la dictature, la capacité de maintenir une certaine continuité. Une des raisons en est qu'elles ont trouvé dans l'UGTT un cadre leur permettant de se protéger partiellement des effets de la répression.

Sous Ben Ali, la gauche radicale était composée soit d'organisations clandestines, soit de simples réseaux.

- Une petite organisation trotskyste existait avant 2002. Brisé par la répression, ce courant s'est maintenu entre 2002 et 2011 sous la forme d'un réseau informel. En janvier 2011, il s'est reconstitué sous le nom de Ligue de la gauche ouvrière (LGO). Il compte des militants ayant de longue date des responsabilités dans l'UGTT-PTT, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), l'Union des chômeurs-diplômés (UDC), le mouvement des ciné-clubs, l'UGET, RAID-Attac, etc.⁹

- Les autres courants de la gauche radicale ont comme matrice commune « Perspectives », fondé en 1964. Ce courant, né à l'époque de la guerre au Viêt-Nam et du développement de la résistance palestinienne, s'était en grande partie maoisé à partir de 1967. Après avoir milité à l'Université, les anciens étudiants ont commencé à travailler et sont alors devenus syndicalistes, en particulier dans l'enseignement.

Ce courant a éclaté au cours des années 1970, et s'est alors durablement structuré en deux grandes familles :

- Echoola (L'étincelle), qui a donné naissance à la mouvance Patriote démocrate,
- Al Amel Tounsi (Le travailleur tunisien), dont est issu le PCOT (Parti communiste des ouvriers de Tunisie), fondé en 1986, et qui a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs en juillet 2012.

Certaines divergences étaient de nature idéologique, phénomène courant à l'époque partout dans le monde, en particulier chez les étudiants (les Patriotes démocrates se réclamaient de la Chine de Mao, et le PCOT de l'Albanie d'Enver Hodja).

D'autres, plus durables, sont liées à des positionnements différents sur le plan syndical. En 1978 avaient eu lieu une répression meurtrière et une attaque d'ampleur contre l'UGTT. Bourguiba avait notamment arrêté Habib Achour, le secrétaire général, puis l'avait remplacé par un homme de confiance dans le but de caporaliser la centrale syndicale.

Les militants de la mouvance Patriote démocrate ont exigé le retour d'Habib Achour et se sont battus pour remettre en place la vie syndicale sur des bases légitimes. Ils ont pour cela rebâti clandestinement l'UGTT sous le nom de Comité d'initiative syndicale. Ils ont notamment fait paraître 6 numéros clandestins du journal *Echaab*. Le grand procès de 1979 a été appelé le procès d'*Echaab* clandestin. Cette attitude courageuse explique en grande partie le poids considérable des Patriotes démocrates au sein de l'UGTT depuis des dizaines d'années. Les militants ayant créé en 2005 le PTPD ainsi que ceux qui ont fondé, après le 14 janvier 2011, le Mouvement des Patriotes démocrates (MDP puis MOUPAD) sont le plus souvent issus de cette tradition de travail syndical clandestin.¹⁰

Il est parfois reproché aux militants ayant créé par la suite le PCOT de ne pas avoir agi à l'époque de la même façon. Ils sont souvent accusés d'avoir continué à militer dans les syndicats pendant la période où ceux-ci avaient été totalement annexés par Bourguiba. Ce serait une des raisons pour lesquelles le PCOT a eu par la suite une influence plus faible que les Patriotes démocrates dans l'UGTT. Une troisième divergence est liée à la volonté de maintenir ou pas la forme partidaire du temps de Ben Ali. Dans les années 1980, les Patriotes démocrates avaient en effet dissous leur parti pensant ainsi mieux s'introduire dans le milieu syndical et rebâtir clandestinement l'UGTT. Le courant représenté ensuite par le PCOT (devenu Parti des travailleurs en juillet 2012) a, par contre, maintenu sa structuration en parti clandestin contre vents et marées.

Une dernière divergence a concerné les alliances que ces deux familles politiques ont conclues, dans les cinq dernières années de la dictature. Le PTPD et le PCOT ont en effet pratiqué, en ordre dispersé, une ouverture envers des partis situés à leur droite.

- Le PCOT au sein de la coalition du 18 octobre, regroupant notamment les islamistes d'Ennada, le PDP, le FDTL, et le CPR de Moncef Marzouki.
- Le PTPD au sein d'une alliance avec Ettajid (et quelques petites forces) refusant toute alliance avec Ennada.

La révolution de 2011 a ensuite redistribué les cartes : le PCOT et le PTPD se sont séparés de leurs alliés antérieurs respectifs, et se sont retrouvés momentanément dans un regroupement commun avec d'autres forces de gauche et nationalistes arabes, le Front du 14 janvier.¹¹

Les partis nationalistes arabe¹²

Les nationalistes arabes constituent le courant le plus ancien du paysage politique tunisien. Ils ont subi une répression féroce dans les années 1960. On trouve parmi eux de nombreux militants syndicalistes ouvriers et étudiants¹³.

Sous Ben Ali, le seul parti nationaliste autorisé était l'UDU (Union démocratique unioniste) d'orientation nassérienne. Ben Ali avait mis à sa tête un membre du Bureau politique de son propre parti (Abderrahmane Tlili, un des fils d'Ahmed Tlili). Divisé en plusieurs tendances (baâthistes, nassériens, esmetistes¹⁴, khadafistes), le parti nationaliste arabe le plus représentatif en 2012, d'après l'historien Amira Aleya Sghaier, a pour nom Haaket Ecchaab (Mouvement du peuple).

Les relations entre la gauche et les islamistes

La plupart des courants se réclamant de la gauche ont toujours considéré les islamistes comme des adversaires résolus, quitte pour certains d'entre eux à s'abstenir de protester lorsque des milliers d'islamistes étaient emprisonnés et torturés.

Le PCOT¹⁵, a ensuite fait un bout de chemin avec Ennada entre 2005 et 2010 dans le cadre de la « Coalition du 18 octobre ». Hamma Hammami explique à ce propos¹⁶ :

« Nos relations avec le mouvement islamique en Tunisie sont passées par plusieurs étapes :

Une première étape très tendue [...] aux niveaux intellectuel, politique et social. Durant les années 90, la répression s'est abattue sur tout le monde, nous nous sommes opposés à l'oppression des islamistes. [...] À noter que durant cette période, le mouvement islamiste tunisien avait réévalué certaines de ses positions et stratégies.

La troisième étape remonte au début 2005, date à laquelle nous nous sommes rencontrés avec Ennada [...] dans le cadre du « Collectif du 18 octobre pour les droits et les libertés [...]. Dans ce cadre, nous avons milité ensemble pour les libertés. Lors de cette période, nous avons réussi à mettre en place des documents sur notre position commune sur les droits de la femme, la liberté des croyances et les relations entre l'État et la religion. Ces documents rassemblés dans un livre sont d'une extrême importance. Aujourd'hui, ce qui décidera de nos relations avec le Mouvement Ennada, comme avec d'autres mouvements, c'est le respect des objectifs de la révolution, à savoir la liberté, l'égalité, la démocratie, la dignité et la justice sociale. Il n'est pas question aujourd'hui de revenir en arrière et d'effacer les acquis réalisés par le peuple tunisien et dont plusieurs sont inscrits dans le document du Collectif du 18 octobre ».

Un autre responsable du PCOT explique : « Avant le 14 janvier, plus exactement depuis 2005, le PCOT était pour un front très large contre la dictature. Il fallait rassembler sur les droits humains élémentaires, sans parler à cette étape des projets de société et de programmes politiques généraux. Nous voulions une sorte de SMIC démocratique, le minimum du minimum. Nous étions alors dans la fermeture absolue du régime, avec l'interdiction de se réunir, de se parler. Nous voulions donc conquérir au moins la liberté individuelle. Cela a été à la base de la mobilisation au moment du sommet mondial tenu en Tunisie sur les nouvelles technologies de l'information en 2005, qui a duré un mois. Cette campagne a un peu démasqué le régime sur le plan international. Elle rassemblait très largement des partis démocratiques, pour des réformes de base. Nous voulions aussi démasquer, y compris avec les islamistes, le régime sur les principes élémentaires d'une république démocratique. Les Patriotes démocrates étaient contre. Ils considéraient que les islamistes étaient un courant réactionnaire, avec qui aucun rapport n'est possible.

*Mais à partir du 14 janvier 2011, cette étape de notre activité politique est évidemment terminée. Les islamistes sont dans leur camp et nous dans un autre ».*¹⁷

Syndicalisme et partis politiques¹⁸

Dans les années 1980, les militants ayant fondé la mouvance Patriote démocrate avaient liquidé leur organisation politique marxiste-léniniste dans l'espoir de mieux s'introduire dans le milieu syndical et rebâtir clandestinement l'UGTT. En 2005, une partie d'entre eux a rompu avec cette orientation et a fondé le PTPD (Parti du travail patriotique et démocratique) qui n'a été légalisé que le 19 janvier 2011. Dans la foulée de la révolution de janvier, une autre composante de cette mouvance a fondé le Mouvement des Patriotes Démocrates (MPD puis MOUPAD).¹⁹

Sous la dictature, le courant représenté par le PCOT a maintenu sa structuration en parti clandestin. Il lui est souvent reproché de privilégier la construction de son courant politique au détriment du maintien du caractère de masse du syndicat. Il lui est notamment reproché de confondre compromis et compromission, ainsi que de coller un peu trop facilement l'étiquette de bureaucratie à des militants en responsabilité. Jilani Hammami, un des responsables du PCOT explique par exemple : *» Le grand fléau de la gauche, c'est que chaque fois qu'il y a des militants qui ont des postes dans l'appareil, ils se font aspirer à des positions supérieures. Les Patriotes démocrates sont à l'UGTT, comme tout le monde certes ! Mais le problème porte sur les choix syndicaux. Eux sont avec la bureaucratie. »* En décembre 2010, *« ces responsables, dits de gauche, avaient un langage inqualifiable. Ils disaient : « nous n'agissons que dans les structures ». Nos camarades Patriotes démocrates de gauche dans la direction de l'UGTT étaient contre faire quoi que ce soit qui irait contre la volonté de la direction UGTT ».*²⁰

1. Ce paragraphe est une réécriture partielle du document « Tunisie : une révolution en marche », publié le 25 janvier 2011 par l'Union syndicale Solidaires et disponible dans la rubrique « international » de www.solidaires.org

2. <http://orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf>

3. Le RCD a été officiellement dissous le 9 mars 2011.

En 1999, le secrétaire général d'Ettajid déclare : *« Nous entretenons les meilleurs rapports du monde avec le Président Ben Ali. Nous avons dépassé la conception d'une dualité absolue et manichéenne entre pouvoir et opposition. Parce que nous avons affaire à un pouvoir national qui est en train de réaliser de grandes réformes, sous l'impulsion réformatrice du Président Ben Ali. Aujourd'hui, nous sommes à la fois pour le soutien et la critique ».* En 2004, il ajoute : *« Je soutiens Ben Ali, donc je ne serai jamais candidat contre lui, je revendique mon soutien et ma participation au consensus national, et je considère qu'il n'y a pas d'alternative au Président Ben Ali. »* (Citations tirées de l'ouvrage de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquio « Notre ami Ben Ali », La Découverte, 2002, pp 75-76). Ce courant politique est historiquement lié à l'ATF (Association des tunisiens de France).

Après le 14 janvier, Ettajid participe aux deux gouvernements Ghannouchi, l'ancien Premier ministre de Ben Ali. Lors des élections d'octobre 2011, Ettajid est la principale composante du « Pôle démocratique » qui a obtenu 5 élus. En avril 2012, Ettajid laisse la place à « La Voie démocratique et sociale – El Massâr », qui était au printemps 2012 en pourparlers avec le parti de l'ancien Premier ministre Essebsi.

4. Le 1^{er} avril 2012, Ettajid s'est regroupé avec une partie du PTT de Bedoui, et des indépendants du « Pôle moderniste » au sein d'une nouvelle formation intitulée « La Voie démocratique et sociale » ou « El Massâr ».

5. Le FDTL, aujourd'hui connu sous le nom d'Ettakatol, est devenu la section officielle de l'Internationale socialiste après que le parti de Ben Ali en ait été exclu, le 17 janvier 2011. Il a refusé de participer aux deux gouvernements Ghannouchi. Ettakatol est arrivé en quatrième position aux élections d'octobre 2011 avec 20 élus. Ben Jafaar est ensuite devenu Président de l'Assemblée constituante.

6. La participation du PDP aux deux gouvernements Ghannouchi après le 14 janvier explique en partie son affaiblissement : contrairement à ses espérances, il n'est arrivé qu'en cinquième position aux

- élections d'octobre 2011 avec 16 élus. Depuis le 9 avril 2012, il a fusionné avec plusieurs partis centristes et libéraux sous le nom de Parti républicain.
7. Aux élections d'octobre 2011, Ennahdha arrive largement en tête avec 37 % des suffrages exprimés et 41,5 % des sièges.
 8. Les sources non écrites utilisées proviennent essentiellement d'échanges avec des militants tunisiens dont Chedli Gari, Khaled Falah, Mohammed Jmour, Jilani Hammami, Jalel Ben Brik, Nizar Amami et Ahlem Belhadj. Aux élections d'octobre 2011, les listes du PCOT ont obtenu 3 élus. La liste du MOUPAD de Chokri Belaïd a obtenu 1 siège. Les autres partis de la gauche radicale n'ont aucun élu.
 9. Par exemple Ahlem Belhadj de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), Nizar Amami de l'UGTT-PTT, Sami Souhili du syndicat UGTT des médecins et pharmaciens hospitaliers, Maher Hamdi de l'Union des chômeurs-diplômés (UDC), etc.
 10. Le MOUPAD et une aile issue du PTPD ont fusionné au début septembre 2012 sous le nom de Parti des patriotes démocrates unifié.
 11. Le Front du 14 janvier a éclaté au printemps 2011, la plupart des organisations le composant ont alors fait cavalier seul. Un nouveau Front autour des organisations de traditions marxiste et nationaliste arabe était en cours de reconstitution à l'été 2012. Il a été officiellement lancé nationalement le 26 septembre 2012 <http://www.letemps.com.tr/article-70135.html>
 12. Le paragraphe sur les partis nationalistes arabes a été rédigé, à la demande de l'Union syndicale Solidaires, par l'historien tunisien Amira Aleya Sghaier.
 13. Lassad Yacoubi, le secrétaire général de la Fédération UGTT de l'enseignement secondaire élu en décembre 2011, était par exemple candidat nassérien aux élections d'octobre 2011. Ses deux prédécesseurs à la tête de la fédération étaient respectivement des militants connus du PTPD et du MOUPAD.
 14. Du nom du penseur Ismat Sayf al-Dawla cf. « Pensée et idéologie arabes. Figures, courants et thèmes au xx^e siècle » par Ali Aouattah – L'Harmattan, 2011, p98 books.google.com/books?isbn=2296466354
 15. Comme signalé plus haut, le PCOT a changé son nom pour celui de Parti des travailleurs en juillet 2012.
 16. Interview d'Hamma Hammami (PCOT) au magazine tunisien « l'Economiste » n°546 du 23 mars 2011
 17. Interview de Jilani Hammami dans *Contretemps* n°11 septembre 2011. www.contretemps.eu/node/1008
 18. Entretiens avec divers militants tunisiens.
 19. Comme signalé plus haut, le MOUPAD et une aile issue du PTPD ont fusionné au début septembre 2012 sous le nom de Parti des patriotes démocrates unifié.
 20. Interview de Jilani Hammami à « Contretemps ».

Militer dans les nouvelles entreprises du secteur privé du temps de Ben Ali : l'exemple des centres d'appels

Entretien avec
LAMJED JEMLI,
coordinateur de l'intervention UGTT dans le secteur privé

Peux-tu nous raconter ton itinéraire ?

Je suis né en 1975, et j'ai commencé par militer dans le mouvement étudiant, ce qui m'a valu de me retrouver en prison entre 1995 et 1997. Devenu professeur de philosophie, j'ai été viré de l'enseignement pour activité militante en septembre 2002.

À partir de là j'ai commencé à chercher un autre boulot. J'avoue que lorsque j'ai commencé à chercher ce travail, je ne savais même pas ce qu'était un centre d'appels. J'avais trouvé dans un journal une annonce de Téléperformance, et je les ai contactés par téléphone. J'ai tout de suite fait les tests nécessaires, puis on m'a embauché en septembre 2003 dans l'établissement de Benarous, situé dans la banlieue de Tunis, et j'ai été titularisé l'année suivante.

Comment le syndicalisme est-il apparu dans ce nouveau secteur ?

Une fois titularisé, j'ai petit à petit commencé à regarder autour de moi pour commencer à établir des contacts. Je pensais qu'il était possible de mettre en place une section syndicale étant données les conditions de travail ainsi que le nombre important de salariés. Au début cela n'a pas marché, il était très difficile de discuter avec les collègues. Après on m'a transféré sur la tranche horaire de 22h à 8h du matin, 4 nuits par semaine. Et là, où nous étions un peu moins sous le contrôle de la direction, nous avions un peu plus de temps pour discuter entre nous.

Petit à petit, des collègues ont accepté d'adhérer à l'UGTT. Je m'adressais à eux un par un, et nul ne savait que son collègue était aussi dans le coup. Je demandais à chacun d'entre eux de n'en parler à aucun de leurs collègues ou amis. On travaillait dans la clandestinité. Petit à petit, 50 personnes ont été d'accord pour adhérer, ce qui est le nombre minimal requis pour déclarer une section syndicale.

En avril 2007 on a lancé la section avec l'Union régionale de Benarous, et contacté la Fédération UGTT des PTT. Des élections ont alors été organisées et on a demandé la tenue d'une réunion pour présenter la liste. En mai 2007, j'ai été élu secrétaire général de la section. À la même époque, une section a été également créée dans l'établissement de Téléperformance à Tunis.¹

LE
S
TUNIS

Quels dangers représentait le fait de lancer un syndicat dans ce type d'entreprise ?

Je mesurais les risques que je prenais : j'avais milité auparavant dans le mouvement étudiant et passé deux ans en prison pour cela. Mais pour mes collègues, participer au lancement d'une section syndicale représentait une prise de risque énorme. Au début, certains avaient peur, mais du moment qu'on a pris cette initiative, ils nous ont suivi. C'est pas vrai que les gens ne veulent pas améliorer leurs droits, ne veulent pas militier. Et même sous le régime de Ben Ali, les gens calculaient le risque en fonction des droits qu'ils souhaitaient arracher. Donc à mon avis la grande morale de l'histoire c'est de dire qu'effectivement les gens ont cru, qu'ensemble, ils pouvaient changer leur sort. C'est ce qui se passe réellement pour cette frange de la population dont la majorité est allée à l'université et maîtrise une deuxième voire une troisième langue. À partir du moment où ils ont eu confiance dans notre action, cela a marché, et cela continue à marcher aujourd'hui.

Quelle a été la réaction de la direction de l'entreprise ?

Début 2007, la direction a su que la création d'une section était imminente, elle a alors convoqué des salariés pour faire pression sur eux. Elle a fait de même avec moi, mais je lui ai répondu que si elle me posait des questions officiellement, elle devait le faire par écrit. La direction a alors compris à qui elle avait affaire, et elle a arrêté ce genre d'attitude avec moi. Elle a essayé de harceler d'autres membres du bureau, mais cela n'a pas marché non plus. Après on est passé par une période où elle nous a ignorés un peu, puis elle a essayé à nouveau de nous mettre la pression.

La première chose que nous avons faite après la fondation de notre section, c'est de sortir une brochure pour mobiliser les collègues. Le titre en était « nos combats, nos droits ». À partir de là on a commencé à faire des réunions avec les salariés, j'ai su par la suite que la police politique était venue fréquemment pour obtenir des informations de la direction, savoir ce qui se passait, poser des questions concernant le syndicat, et spécialement sur ma personne, etc.

Après on a commencé à faire un peu de bruit, et tout de suite après, ça n'a pas tardé, on a conclu un accord d'augmentation salariale. C'était le premier depuis la création de Téléperformance, et même dans l'ensemble du secteur. Il a permis l'obtention de nombreux avantages sociaux.

On a senti des tentatives de nous corrompre ou de créer des rapports troubles avec le syndicat. On m'a, par exemple, proposé des postes permettant une promotion. Nous avons décliné ce genre de propositions, mais ce n'était pas simple et évident. Même si cela a pris un peu de temps, on a réussi à fonder une équipe solide. Celle-ci fonctionne à merveille, même après mon départ de Téléperformance suite à ma ré intégration dans l'enseignement. Elle a acquis de l'expérience et a été reconduite pour un deuxième mandat.

Quelle aide vous a apporté la centrale UGTT et sa fédération des PTT ?

Avant notre initiative à Benarous, la fédération des PTT et la centrale UGTT étaient complètement ignorantes du secteur, ils ne connaissaient même pas son existence. C'est grâce à notre action que ce secteur est entré dans la sphère d'intérêt du syndicalisme tunisien. Au tout début on a mené une lutte double : pour convaincre au sein de l'entreprise et pour convaincre au sein de l'UGTT. Peut-être mes relations personnelles ont joué un peu : je viens du mouvement étudiant et je connaissais quelques leaders syndicaux très engagés à gauche qui nous ont beaucoup soutenus, comme par exemple Nizar Amami de la Fédération PTT ou Mohamed Selmi, le secrétaire général de l'Union régionale de Benarous

Quels ont été vos contacts avec des syndicats étrangers ?

Personnellement je me renseignais, je faisais beaucoup de recherches sur Internet. Mais, avant la création de la section, nous n'avions pas de contacts. Le premier contact que nous avons eu était avec la CFDT, mais ensuite, cela a été essentiellement avec Sud PTT. On a travaillé ensemble, et cela a débouché sur la mise en place d'un réseau international de salariés des centres d'appels.

Que s'est-il passé après la chute de Ben Ali ?

Après la chute de Ben Ali, j'ai été réintégré dans l'enseignement, mais la section fonctionne toujours à merveille : c'est une équipe soudée qui a été reconduite pour un deuxième mandat. Ils ont commencé à acquérir de l'expérience. Aujourd'hui, le secteur des centres d'appels se développe syndicalement de manière importante : on a aujourd'hui plus de 10 sections syndicales sur l'ensemble du secteur, et il y existe une certaine solidarité entre elles.

Une équipe jeune, motivée et solidaire est en place : ils se parlent, essaient de transmettre les acquis des uns vers les autres, de généraliser ce qu'on appelle « the best practice ». Ils essaient aussi de s'ouvrir sur le monde afin de voir ce qui s'y passe, ce qui est très important. Maintenant leur priorité, que l'UGTT est en train de les aider à concrétiser, c'est la mise en place d'une convention sectorielle : nous voulons donner une identité juridique à ce secteur et garantir par des textes les droits des salariés qui y travaillent.

**Propos recueillis en juillet 2012
par Hélène Cabioc'h et Alain Baron
pour l'Union syndicale Solidaires.**

1. Par la suite, une troisième section a vu le jour à Téléperformance-Sousse.

Le rôle de la solidarité internationale

La chute de Ben Ali a, bien entendu, fondamentalement reposé sur les mobilisations populaires en Tunisie. Mais les militant-e-s tunisiens-ne-s que Solidaires a rencontré-es ont toutes et tous dit que le soutien reçu de l'étranger les avait grandement aidé.

Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi à l'heure de la mondialisation capitaliste néo-libérale, et cela d'autant plus dans un pays où le néocolonialisme a pris la suite de 75 ans de colonisation directe.

La solidarité provenant de France était d'autant plus essentielle que les autorités françaises se sont compromises, jusqu'au dernier jour, avec Ben Ali : la ministre Alliot-Marie allant même jusqu'à proposer à Ben Ali l'aide de la police française¹ ! Il n'est pas étonnant que le gouvernement Sarkozy et le patronat français aient fait tout leur possible pour que l'ancien régime continue à exister. Ils étaient en effet étroitement liés à la mafia qui a pillé le pays pendant des dizaines d'années : grâce à la pression conjuguée du chômage et de la répression, ils ont pu disposer d'une main-d'œuvre qualifiée à bas prix.

Si Ben Ali n'a pas pu venir se réfugier en France, c'est sans doute en partie parce que le gouvernement français avait peur des réactions que cet accueil n'aurait pas manqué de susciter. Si des mesures ont été annoncées contre les capitaux liés au régime de Ben Ali, c'est pour la même raison.

LA PLACE INCONTOURNABLE DE LA DIASPORA TUNISIENNE

Pendant de longues années, des exilé-e-s tunisiens-ne-s ont patiemment participé à la construction d'organisations de solidarité aux luttes et de défense des droits de l'Homme, comme par exemple la FTCR ou le CRDLHT². Refusant tout repli communautariste, résolument laïques, ils ont inlassablement cherché à y faire participer des militants originaires d'autres pays. Disposant d'une double culture, et parfois d'une double nationalité, ils et elles étaient en effet conscient-e-s qu'une partie de la lutte se jouait au sein de l'ancienne puissance coloniale. Face à l'étroitesse des liens économiques, politiques et financiers entre les possédants et politiciens des deux rives, il était indispensable d'isoler le régime de Ben Ali grâce à l'action convergente des exploités, opprimés et défenseurs des droits de l'Homme des différents pays.

Afin de contourner la censure, ils/elles ont rassemblé des informations, publié une documentation pédagogique, organisé des rencontres, des rassemblements, des manifestations, etc. Ils et elles ont beaucoup contribué, en compagnie d'organisations françaises, dont Solidaires, et d'autres pays du Maghreb, à la constitution de collectifs de solidarité. Ils/elles ont beaucoup aidé les syndicats français à s'impliquer dans ce combat.

Le pouvoir de Ben Ali ne s'y est pas trompé : lors des procès du Bassin minier de Gafsa de 2008-2009, il a par exemple condamné par contumace, pour

« délit de solidarité », à deux ans de prison ferme Mohieddine Cherbib qui était à l'époque président de la FTCR !

LE SYNDICALISME FRANÇAIS ET LA TUNISIE

Les liens entre le syndicalisme français et le syndicalisme tunisien sont anciens. Compte tenu de sa création récente, les liens de l'Union syndicale Solidaires étaient plus ténus. Du temps de Ben Ali, ils reposaient, depuis 2002, essentiellement sur des échanges intermittents avec la Fédération UGTT des PTT et avec Raid-Attac.

Ces liens se sont démultipliés avec la constitution, en 2008, d'un collectif syndical de soutien aux luttes en Tunisie regroupant la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA et Solidaires. Les organisations animées par les exilés tunisiens ont joué un rôle majeur dans la mise en place de ce collectif. Ils ont organisé méticuleusement nos voyages en Tunisie et nous ont relancé à chaque fois que cela était nécessaire. Ensemble, les syndicats français ont été notamment présents à chaque séance des procès de Gafsa. Ces déplacements étaient accompagnés d'échanges passionnants avec diverses structures de l'UGTT, la LTDH, des avocats, etc.³



Visite aux parents d'un jeune de Redeyef assassiné par la police de Ben Ali, en compagnie d'Adnen Hajji libéré de prison 6 mois plus tôt (à droite sur la photo), lors de la visite de l'intersyndicale française (Solidaires, 18 mai 2010).

Du temps de Ben Ali, l'accueil de l'ancienne direction confédérale de l'UGTT était pour le moins inamical. Elle a même, en mai 2010, déclaré par écrit qu'elle considérait la venue de l'intersyndicale française comme un acte d'hostilité envers elle.

Depuis, les choses ont évolué positivement. L'UGTT a profondément renouvelé sa direction centrale et Solidaires a tissé des liens avec elle. La coopération entre un nombre croissant de structures intermédiaires de nos deux organisations s'en est trouvée renforcée.

Cet article est en partie issu du document « Tunisie : une révolution en marche », publié le 25 janvier 2011 par l'Union syndicale Solidaires et disponible dans la rubrique « international » de www.solidaires.org/or/orta.pagesperso-orange.fr/solidint/tunisie/2011-01-tunisie-revolution-en-marche-31ter.pdf

1. Une sélection de déclarations de responsables politiques français est disponible sur www.europe-solidaire.org/spip.php?article19844
2. Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR) www.citoyensdesdeuxrives.eu
Comité pour le respect des droits de l'Homme en Tunisie (CRDHT) www.crldht.org
3. Voir par exemple le communiqué du 20 mai 2010
<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article17424>
Voir aussi la déclaration du 13 janvier 2011 www.solidaires.org/article34686.html